

parle également de l'importance d'uniformiser ces taux, ce qui serait bénéfique aux activités commerciales de toutes les régions. Il ne voit pas pourquoi les taux ne devraient pas être au Nouveau-Brunswick les mêmes qu'au Québec. La situation actuelle n'est pas souhaitable, et il demande qu'on y porte remède. Il conclut en demandant si le gouvernement a l'intention de présenter au cours de la session actuelle un bill ou une mesure législative visant l'établissement d'un taux d'intérêt uniforme pour toutes les transactions monétaires ou commerciales au sein de la Puissance du Canada.

L'hon. M. SCOTT répond que le gouvernement n'a pas l'intention de prendre d'initiatives en la matière.

* * *

COMITÉ DES COMPTES CONTINGENTS

L'hon. M. SCOTT propose la prolongation, jusqu'au lundi 11 mai, du délai de réception des pétitions en vue du dépôt des

bills privés. La motion est adoptée.

* * *

LOI PROHIBITIVE DE LA VENTE DES BOISSONS ENIVRANTES

L'hon. M. RYAN demande si le gouvernement a l'intention de faire une telle proposition de loi au cours de cette session étant donné le grand nombre de pétitions à cet effet.

L'hon. M. SCOTT répond que le gouvernement n'a pas l'intention de prendre d'initiatives en la matière.

* * *

CRIME DE LIBELLE

L'hon. M. KAULBACK présente un bill concernant le crime de libelle, qui est lu pour la première fois.

La séance est levée.